Récapitulatif des Bulletins officiels :

Semaine 39

21 au 25 septembre 2026

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

PROCES-VERBAL N° 3

Les décisions administratives portant sur un arbitre de District peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION D'APPEL DISTRICALE. Les décisions administratives portant sur un arbitre de Ligue peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION D'APPEL de la LIGUE. Les décisions administratives portant sur un arbitre Fédéral peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION SUPERIEURE D'APPEL.
L'appel doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.
Les contestations des décisions concernant les réserves techniques relatives à l'application des lois du jeu, prises par la Commission sont examinées par la Section Lois du Jeu de la Commission Régionale de l'Arbitrage.
Les autres décisions des C.R.A. et C.D.A. sont insusceptibles d'appel et sont contestables devant les juridictions administratives conformément aux dispositions du Code du Sport. En effet, ces décisions sont susceptibles de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs de CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L.141- 4 et R.141.5 et suivants du Code du Sport.

Réunion de Bureau du 15 Septembre 2026

Présents : Gérald BETTANCOURT (Président), Claude TELLENE, Claude MICHEL, Bernard GUELHES, Jamal SAHBI
Excusés : Nathalie GUELEN, Jérôme FABRE

Assistant: Adil MOURABIT (CTDA),

La CDA souhaite un prompt rétablissement à Emile ROUIRE

- **SITUATIONS ARBITRES**
 1) Situation particulière

NICAUD Mickael – Arbitre District 3
Cet arbitre a informé la CDA, par courriel du 15/09/2026, vouloir prendre une année sabbatique pour raison professionnelle.
De ce fait, la CDA décide de valider sa demande.
Il sera « Non Classé » à l'issue de la saison et maintenu en Catégorie D3 pour la saison prochaine.

VASSE Guillaume – Arbitre District 3
Cet arbitre a informé la CDA, par courriel du 10/09/2026, être indisponible pour la saison pour raison médicale.
De ce fait, la CDA décide de geler sa saison.
Il sera « Non Classé » à l'issue de la saison et maintenu en Catégorie D3 pour la saison prochaine.

- **PROMOTIONS ACCELEREES**

La CDA a procédé à l'observation de **RAHIH Adam** dans le cadre d'une promotion accélérée. Au vu du retour effectué, cet arbitre est validé à la catégorie District 2.
Les 2 groupes de cette catégorie sont donc consolidés.

Fin de Réunion 20h

Le Président
Gérald BETTANCOURT



Le Secrétaire
Claude MICHEL



COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION D'APPEL DISTRICALE.
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du lundi 21 septembre 2026

Présents : M. GILLES (Président), Mme GUEGAN ; Mr. CHAUMARD

Visio :

SECTEUR CHAMPIONNAT

SECTEUR COUPE

Coupe Ulysse Fabre :

- Le match n°79571020 : Monteux – Aureille se jouera à 12h45.

Coupe Espérance :

- Le match n°79122511 : St-Rémy – Cheval Blanc se jouera à 12h45.

COMMISSION DES JEUNES

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION D'APPEL DISTRICALE.
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du mardi 22 septembre 2026

Présents : Mme. Nicolas Aline (Présidente) ; Mr. Bochet Michel ; Mr. Abeille Georges ; Mr. Poli Jean-Marie

Excusés : Mr. Dany Stéphane

SECTEUR CHAMPIONNAT

U17 D1 :

- Match n°78830606 (Journée 10) : AV.S. CAMARET – FC. CHEVAL BLANC se jouera à 10h45 stade Vincent Muratori à Camaret.

U17 D2 :

Poule A :

- Match n°79550234 (Journée 12) : AV.S CAMARET – US. CADEROUSSE se jouera à 9h au stade Vincent Muratori à Camaret.

Poule B :

- Le BC. ISLES déclare forfait général.
- SPC. GADAGNE déclare forfait général.

Par contre entente validée par le comité directeur entre AC.S. MORIERES et SPC. GADAGNE.
Pour ce dimanche 27/09, Tarascon SC. Vous êtes exempt.
A.G. ROUSSILLON vous allez à MORIERES AC.S.

SECTEUR COUPES

Coupe Grand Vaucluse :
Report du tirage : il se fera mardi prochain 29/09 à huit clos.

COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DU FOOTBALL FÉMININ ET DE LA FÉMINISATION

2026-2027

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION D'APPEL DISTRICALE.
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du mardi 22 septembre 2026

Présents: M.ZANDOMENEGHI, M.BES, Mme BOUCHERON ; Mme DOSSARD ;
En Visio : Mme. NOVELLI, M. VIDAL
Excusés : M.PEGAS M. D'ASCANIO,

Assiste : ALICIA CHIAVARINO

Réunion de rentrée du Football féminin :

Vous trouverez le power point de la réunion sur le site du district : « infos pratiques ».

CORRESPONDANCE

📌 **Rappel important**
Faire valider vos licences.

SECTEUR CHAMPIONNATS

Tous les calendriers sortiront cette semaine.

CHAMPIONNAT SENIORS F A 11 INTERDISTRICT

DEBUT DU CHAMPIONNAT **LE DIMANCHE 20 SEPTEMBRE**

Vous avez jusqu'au 31 août pour finaliser les licences pour vos joueuses (minimum 18 licenciées par équipe). Sous peine de ne pas pouvoir participer à la compétition Inter-District.

Calendrier à retrouver quand il sera publié sur le site du District de la **Provence** et également sur « infos pratiques » (en PDF) sur le site du District **Vaucluse**.

CHAMPIONNAT SENIORS F A 8

DEBUT DU CHAMPIONNAT **LE DIMANCHE 27 SEPTEMBRE**

CHAMPIONNAT U18F A 11

DEBUT DU CHAMPIONNAT **LE SAMEDI 12 SEPTEMBRE**

CHAMPIONNAT U18F A 8

DEBUT DU CHAMPIONNAT **LE SAMEDI 26 SEPTEMBRE**

Phase 1 : Aller / Retour
Phase 2 : Aller / Retour

CHAMPIONNAT U15 F A 11

DEBUT DU CHAMPIONNAT **LE SAMEDI 26 SEPTEMBRE**

CHAMPIONNAT U15 F A 8

DEBUT DU CHAMPIONNAT **LE SAMEDI 26 SEPTEMBRE**

Pour information, nous modifions le championnat U15F à 8 en poule UNIQUE SUITE à deux forfaits généraux début de saison.
Le 1er match prévu samedi 26 septembre 2026 est maintenu.
Attention, le bug persiste avec la ligue, il faut donc prévoir des feuilles de matchs papiers, la FMI ne fonctionnera pas.

CHAMPIONNAT U13F A 8

DEBUT DU CHAMPIONNAT **LE SAMEDI 26 SEPTEMBRE**

ATTENTION UTILISATION FEUILLE DE MATCH PAPIER PROBLEME FMI

FOOT ANIMATION U6F A U11F

N'OUBLIEZ PAS D'INSCRIRE VOS EQUIPES FOOT ANIMATION SUR LE SITE FAL.
VOUS AVEZ JUSQU'AU LUNDI 14 SEPTEMBRE POUR VOS INSCRIPTIONS.

RENTREE DU FOOT : THEMATIQUE OCTOBRE ROSE

Samedi 3 octobre 2026

U6-U9F et U10-U11F
Horaire 9H30 à 15H30

Club recevant EAF

SECTEUR COUPES

N'oubliez pas de vous inscrire dans les différentes coupes.

Fin des engagements de toutes les Coupes féminines (Footclub) : lundi 5 octobre.

U15 F. à 8

U15 F. à 11

U18 F. à 11

Coupe Amitié

Coupe Chabas

COMITE DE DIRECTION

Les décisions prises par le Comité de Direction peuvent être frappées d'appel en dernière instance auprès de la Commission Générale d'Appel de la Ligue de la Méditerranée, dans le délai de sept jours à compter du lendemain de la parution sur le Bulletin Officiel.
L'appel est adressé à la Commission d'Appel par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en tête du club, ou par e-mail émanant de l'adresse officielle délivrée par la Ligue de la Méditerranée. A la demande de la Commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant de 45,00€ et de droit d'appel de 25€ qui seront débités du compte du club appelant. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

Réunion dématérialisée du mercredi 23 septembre 2026

Présents : MM. BENOIT – Mr. BERTHELOT –Mr. MAKHECHOUCHE –Mr. RANC –Mr. BERANGER –Mr DIAN –M CLAMECY – Mr. ALLIO – Mr IFAOUI - Mr. SAHBI - Mme GARCIA – Mr BERANGIER – Mr. GUIGUE –– M LLORENS –Mme DOSSARD - Mr. ARNAUD

Visio :

Excusés :
Assiste :

- Le comité directeur, réuni en visioconférence, valide l'entente entre les clubs du SC Gadagne et l'AS Morières en U17 D2.

Christophe BENOIT

Président Général

Alain BERTHELOT

Secrétaire

COMMISSION
FOOTBALL ANIMATION

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION D'APPEL DISTRICALE.
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du VENDREDI 25 SEPTEMBRE 2026

Présents : M.SASSI (Président de la Commission) ; Mme. GARCIA, M. ZANDOMENEGHI.

Excusés:; M. EL HAMMOUNI, M. BOUCHENTOUF, M GOUSSET . M LAURENT. M THIABAUD

Non Excusés:

Assiste : Mounir BENSALAH

DOCUMENTS – INFOS PRATIQUES – FOOT ANIMATION

TOUTES LES DEMARCHES ADMINISTRATIVES POUR LES CATEGORIES DE U6 A U11 DOIVENT SE FAIRE A TRAVERS LE F.A.L. LES MAILS NE SERONT PLUS PRIS EN COMPTE. LES U12/U13 PHASE BRASSAGE EGALEMENT A FAIRE SUR LE FAL.

Pour les catégories U10U11U12U13 les matchs sont prévus à 13h30 le Samedi, il est possible de modifier les horaires si accord et seulement si accord des clubs concernés, si ce n'est pas le cas le match restera programmé le Samedi à 13h30.

Le FC ORANGE n'ayant pas encore son homologation , impossible pour eux de faire les licences, donc toutes les équipes inscrites en foot animation sont supprimées. Nous sommes désolés pour incidences que cela a causées lors de la première journée.

CATEGORIE U12/U13

Dans le règlement aucune modification de date et d'horaire à J-7 ne sera acceptée par la commission Foot Animation.
Changement de temps de jeu, cette catégorie passe de 60 minutes à 70 minutes, donc deux périodes de 35 minutes.

Feuilles de match non reçues dans les délais
RCB BOLLENE U13 ACCESSION POULE F
RCB BOLLENE U13 AVENIR POULE A
US STSATURNIN U13 AVENIR POULE E
ST DIDIER PERNE U13 AVENIR POULE E
FOOT 5 ACADEMIE U13 AVENIR POULE F
US AVIGNON U13 AVENIR POULE G
O MONTEUX U12 AVENIR POULE B
FC AVIGNON U12 AVENIR POULE C
Manque feuilles de licences
CARPENTRAS U12 AVENIR POULE A CHEZ US AUTRE PROVENCE

Pas d'amende pour cette première journée.

CATEGORIE U10/U11

Changement de temps de jeu, cette catégorie passe de 50 minutes à 60 minutes, donc deux mi-temps de 30 minutes si un match ou 2 matchs de 30 minutes si triangulaire.
Horaire 13h30 le Samedi.

Absence journée d'accueil du 12 Septembre 2026

Non excusés

ST JEAN DU GRES ENT

ST ETIENNE DU GRES JS

VILLENEUVE FC

ENTRAIGUE ALTHEN ENT

AVIGNON FC

AVIGNON CFC

LAPALUD US

GRES D'ORANGE

SARRIANS CS

VENTOUX SUD FC

VISAN JS

CES CLUBS SERONT AMENDES DE 50 EUROS

Dans le cadre de l'organisation des plateaux Football à 8, nous vous rappelons plusieurs éléments importants concernant le bon déroulement des manifestations, tant dans le domaine administratif que sportif.

ORGANISATION ADMINISTRATIVE :

Les clubs recevant sont responsables de l'organisation administrative de leur plateau.

A ce titre, aucun plateau ne doit débuter sans que les feuilles de match et la feuille de plateau ne soient intégralement remplies.

Nous vous demandons également de procéder à l'appel des joueurs avant le début des rencontres afin de vérifier la présence et l'identité des participants.

ORGANISATION SPORTIVE :

Le club organisateur devra mettre à disposition un arbitre pour le déroulement des rencontres si ce dernier est mineur, il devra être accompagné d'un adulte référent.

Esprit des plateaux :

Nous vous rappelons que les plateaux Football à 8 doivent se dérouler dans un excellent état d'esprit, en privilégiant avant tout :

LE PLAISIR DE JOUER/LE RESPECT DES ADVERSAIRES, ARBITRES et EDUCATEUR/ LE FAIR-PLAY/L'APPRENTISSAGE ET LE D2VELOPPEMENTDES JEUNES JOUEURS.

Nous comptons sur l'implication de chacun afin de garantir le bon déroulement de ces rassemblements et d'offrir aux enfants un environnement sportif de qualité.

CATEGORIE U8/U9

Temps de jeu par plateau = 60 minutes.
Pour les inscriptions sur FAL vous aviez la possibilité de la faire jusqu'à LUNDI 21/09/26 MINUIT après cette date plus de possibilité d'intégrer les poules de cette phase il faudra attendre la phase 2.

Absence journée d'accueil du 19 Septembre 2026

Non excusés

RCB BOLLENE
US LAPALUD
AUREILLE FC
GRAVESON ENT
ROGNONAS SC
ST ETIENNE DU GRES JS
VIGNERES FC
LORIOL JS
SARRIANS CS
VISAN JS
FC ENTAIGUES ALTHEN
US BARTHELASSIENNE

Dans le cadre de l'organisation des plateaux Football à 5, nous vous rappelons plusieurs éléments importants concernant le bon déroulement des manifestations, tant dans le domaine administratif que sportif.

ORGANISATION ADMINISTRATIVE :

Les clubs recevant sont responsables de l'organisation administrative de leur plateau.

A ce titre, aucun plateau ne doit débuter sans que les feuilles de match et la feuille de plateau ne soient intégralement remplies.

Nous vous demandons également de procéder à l'appel des joueurs avant le début des rencontres afin de vérifier la présence et l'identité des participants.

ORGANISATION SPORTIVE :

Le club organisateur devra mettre à disposition un arbitre pour le déroulement des rencontres si ce dernier est mineur, il devra être accompagné d'un adulte référent.

Esprit des plateaux :

Nous vous rappelons que les plateaux Football à 5 doivent se dérouler dans un excellent état d'esprit, en privilégiant avant tout :

LE PLAISIR DE JOUER/LE RESPECT DES ADVERSAIRES, ARBITRES et EDUCATEUR/ LE FAIR-PLAY/L'APPRENTISSAGE ET LE D2VELOPPEMENTDES JEUNES JOUEURS.

Nous comptons sur l'implication de chacun afin de garantir le bon déroulement de ces rassemblements et d'offrir aux enfants un environnement sportif de qualité.

CATEGORIE U6/U7

Temps de jeu par plateau = 50 minutes.
Fin des inscriptions sur F.A.L. le 28 Septembre.

Le tableau pour la journée d'accueil.

26 SEPTEMBRE 2026

RDV 9h30 précise – Début des rencontres à 10h – Fin aux alentours de 16h

Tous les clubs non-inscrits ou inscrits mais n'ayant pas d'équipes dans ces catégories sont priés d'en informer rapidement le district.

Ne pas oublier les licences ou les autorisations parentales si nécessaire.

Listes des clubs convoqués par site
(Possibilité d'inscrire 2 équipes par club en confirmant par mail au secrétariat du district,
36 équipes par site maximum)

	NYONS	LE THOR	NOVES
	STADE PIERRE JULLIEN	STADE BOURDIS	STADE DU MOULIN
1	AUTRE PROVENCE US	AVIGNON AC	ALPILLES FC
2	BALMÉEN SC	AVIGNON CFC	APT JS
3	BEDARRIDES AS	AVIGNON FC	AUREILLE FC
4	BOLLENE RCB	AVIGNON US	BONNIEUX O.
5	CADEROUSSE US	BARBENTANE O.	CALAVON FC
6	CAMARET AS	BOULBON ES	CAVAILLON ARC
7	COURTHEZON SC	CAROMB SC	CHATEAURENARD FC
8	DENTELLES FC	CARPENTRAS FC	CHEVAL BLANC FC
9	ETOILE SPORTIVE AUBIGNAN	CAUMONT FC	CUCURON ES
10	GRES ORANGE US	ENTRAIGUES/ALTHEN ENT.	ENT. ST. JEAN DU GRES
11	JONQUIERES SC	FOOT 5 ACADEMIE	EYRAGUES O.
12	LAPALUD US	GADAGNE SC	GOULT ROUSSILON AV
13	LES MINOTS DU VASIO	ISLE BC	GRAVESON ENT
14	LORIOL JS	LE THOR US	LUBERON SC
15	MALAUCENE RG	LES ANGLES EMAF	MAILLANE SDE
16	MJC VAUCLUSE	LES VALAYANS	MOLLEGES EYGALIERES FC
17	MONDRAGON MORNAS GJ	MISTRAL ACADEMIE	OM LUBERON
18	MONTEUX O.	MONTFAVET SC	PERTUIS USR
19	NYONS FC	MORIERES ACS	PLAN D'ORGON US
20	ORANGE FC	ST. ANDIOL OLYMPIQUE	ROGNONAS SC
21	ORANGE OC	ST. DIDIER PERNES	ST. ETIENNE DU GRES JS
22	PIOLENC AS	ST. SATURNIN US	ST. REMY FC
23	PROVENCE RC	STADE CABANNAIS	TARASCON SC
24	SARRIANS CS	VEDENE LE PONTET AC	TOUR D'AIGUES US
25	SERIGNAN US	VELLERON SO	VAL DURANCE FA
26	SORGUES ESP	VENTOUX SUD FC	VIGNERES FC
27	VIOLES FCJ	VILLENEUVE FC	VILLELAURE SO

28	VISAN JS	ISLE BC 2	PERTUIS USR 2
29	ETOILE SPORTIVE AUBIGNAN 2	MONTFAVET SC 2	U S BARTHELASSIENNE
30			NOVES O.

Planning Foot Animation saison 2026/2027 :

PLANNING FOOT ANIMATION					2026 / 2027	
Date		U6 - U7 *FOOT à 4*	U8 - U9 *FOOT à 5*	U10 - U11	U12 - U13	
AOUT	29/8				REUNION EDUCATEURS	
SEPTEMBRE	5/9					
	12/9			RENTREE DU FOOT		
	19/9		RENTREE DU FOOT		BRASSAGE J1	
	26/9	RENTREE DU FOOT		BRASSAGE J1	BRASSAGE J2	
OCTOBRE	3/10		PHASE 1 PLATEAU 1 CHEZ A	BRASSAGE J2	BRASSAGE J3	
	10/10	PHASE 1 PLATEAU 1 CHEZ A		BRASSAGE J3	BRASSAGE J4	
	17/10		PLATEAU 2 CHEZ B THEME HALLOWEEN	RATTRAPAGE / RENTREE FUTSAL	BRASSAGE RATTRAPAGE	
	24/10	VACANCES DE LA TOUSSAINT				
	31/10					
NOVEMBRE	7/11	PLATEAU 2 CHEZ B		PHASE 1 J1	ACCESSION PHASE 1 J1	AVENIR PHASE 1 J1
	14/11		PLATEAU 3 CHEZ C	PHASE 1 J2	ACCESSION PHASE 1 J2	AVENIR PHASE 1 J2
	21/11	PLATEAU 3 CHEZ C		PHASE 1 J3	ACCESSION PHASE 1 J3	AVENIR PHASE 1 J3
	28/11		PLATEAU 4 CHEZ D	PHASE 1 J4	ACCESSION PHASE 1 J4	AVENIR PHASE 1 J4
DECEMBRE	5/12	PLATEAU 4 CHEZ D		PHASE 1 J5	1ER TOUR FESTIVAL FOOT	
	12/12	PLATEAU FUTSAL DE NOEL		PHASE 1 RATTRAPAGE	ACCESSION PHASE 1 J5	AVENIR PHASE 1 J5
	19/12				JOURNEE DE RATTRAPAGE	
	26/12	VACANCES DE NOEL				
	2/1					
JANVIER	9/1		PHASE 2 PLATEAU 5 CHEZ A	PHASE 1 J6	ACCESSION PHASE 2 J1	AVENIR PHASE 2 J1
	16/1	PHASE 2 PLATEAU 5 CHEZ A		PHASE 1 J7	ACCESSION PHASE 2 J2	AVENIR PHASE 2 J2
	23/1		PLATEAU 6 CHEZ B	PHASE 1 RATTRAPAGE	ACCESSION PHASE 2 J3	AVENIR PHASE 2 J3
	30/1	PLATEAU 6 CHEZ B		Journée FUTSAL U10 U11	2EME T. FESTIVALFOOT / CHALLENGE DEP.	
FEVRIER	6/2		PLATEAU 7 CHEZ C	PHASE 2 J1	ACCESSION PHASE 2 J4	AVENIR PHASE 2 J4
	13/2	PLATEAU 7 CHEZ C		PHASE 2 J2	ACCESSION PHASE 2 J5	AVENIR PHASE 2 J5
	20/2		PLATEAU 8 CHEZ D	PHASE 2 RATTRAPAGE	JOURNEE DE RATTRAPAGE	
	27/2					
MARS	6/3					
	13/3	PLATEAU 8 CHEZ D THEME CARNAVAL		PHASE 2 J3	ACCESSION PHASE 2 J6	AVENIR PHASE 3 J1
	20/3		PLATEAU 9 CHEZ E	PHASE 2 J4	FINALE FESTIVAL FOOT	
	27/03 Pâques					
AVRIL	3/4	PLATEAU 9 CHEZ E THEME PAQUES		PHASE 2 J5	FINALE CHALLENGE DEPARTEMENTAL	
	10/4		PLATEAU 10 CHEZ F	PHASE 2 J6	ACCESSION PHASE 2 J7	AVENIR PHASE 3 J2
	17/4	PHASE 2 PLATEAU D'EXPERIMENTATION		PHASE 2 J7	ACCESSION PHASE 2 J8	AVENIR PHASE 3 J3
	24/4					
MAI	1/5				FINALE REGIONALE FESTIVAL FOOT	
	8/5					
	15/05 Pentecôte				JOURNEE DE RATTRAPAGE	
	22/5		PLATEAU 12 CHEZ H		ACCESSION PHASE 2 J9	AVENIR PHASE 3 J4
	29/5	PLATEAU 11 CHEZ G	JOURNEE DEPARTEMENTALE U8 U9		ACCESSION PHASE 2 J10	AVENIR PHASE 3 J5
JUIN	5/6	JND U6 U7				

JOURS FERIES	29 MARS 2027 : Pâques	17 MAI 2027 : Pentecôte		Vacances d'Hiver et de Pâques
	6 MAI 2027 : Ascencion	1er Mai / 8 Mai 2027		